

Résumé

État de connaissance : Selon le Droit des Patients, l'acte de soin est un acte illicite qui ne peut être levé que par l'obtention du consentement éclairé du patient. Le consentement est dès lors une condition indispensable à tout acte thérapeutique. Dans une consultation ostéopathique, des techniques correctrices structurelles peuvent être utilisées, ces dernières peuvent induire certains effets indésirables et peuvent être perçues comme intrusives ou violentes par le patient. L'objectif de cette étude est de comprendre les stratégies des ostéopathes ainsi que les obstacles rencontrés lors de l'obtention du consentement du patient avant une manipulation structurelle.

Méthode : Une étude qualitative auprès de douze ostéopathes CDS a été menée. La collecte des données s'est faite lors d'interviews semi-directives uniquement en français. Les données récoltées ont été analysées pour identifier les thèmes, catégories et sous-catégories émergents, permettant, par la suite, une analyse interprétative en replaçant les données dans leur contexte.

Résultats : Dans les douze interviews réalisées, trois thèmes principaux ont été mis en évidence : la définition du consentement par le thérapeute, les obstacles rencontrés à l'obtention du consentement et les stratégies mises en place afin d'obtenir le consentement. Ainsi que des catégories et sous-catégories témoignant de la complexité de cette notion. Aucun lien entre les caractéristiques des participants et la façon d'aborder le consentement n'a pu être fait. Une proposition d'arbre décisionnel a été élaborée.

Conclusion : La notion de consentement est une thématique importante mais encore trop peu abordée en consultation ostéopathique. Il est nécessaire de rappeler le besoin légal de son obtention et de placer le patient comme premier décisionnaire dans sa prise en charge et son processus de guérison.

Cette étude est adressée à tout thérapeute en rappelant l'importance d'obtenir le consentement préalablement à tout acte thérapeutique.

Mots clés : ostéopathie ; consentement éclairé ; manipulation structurelle ; relation thérapeute patient

Nombre de mots : 4'496

Nombre de tableaux : 3

Nombre de figures : 4